

Langue : Doit-on dire « tiens t'y », « tiens-y toi » ; « tiens toi z'y » ou autre chose ?

Bibliothèque publique d'information – notre réponse *actualisée* le 15/04/2021.



© Image par PDPics de Pixabay

Le bon usage : Grevisse langue française

Maurice Grevisse,

De Boeck supérieur, 2016, consultable à la Bpi.

Extrait :

« En » et « y » construits avec un autre pronom conjoint, se placent après celui-ci ; « le », « la », ainsi que « me » et « te » (qui se substituent à moi, toi [...]) s'élident phonétiquement et graphiquement. – Sauf lorsqu'il y a élision (et apostrophe), il faut un trait d'union entre le verbe et le pronom et entre les pronoms. ex : Tenons-nous-y (Courteline) – Réfugie-t'y (Littré).

A part l'impératif de s'en aller, ces formes ne sont guère fréquentes dans la langue parlée [...] On évite surtout « m'y » et « t'y ». [...]

L'usage populaire connaît la construction : pronom disjoint + « y » ou « en » avec un « z » entre les deux pronoms.

Ex : George Sand : attendez-moi-z'y. »

Dans « va-t'en », « retourne-t'en », on remarquera l'apostrophe : le « t », en effet, n'est pas une consonne analogique, comme dans « aime-t-il » ; c'est le pronom « te » dont « l'e » est élide (comp : Allez-vous-en). Vu l'apostrophe, on se dispense de mettre le second trait d'union. »

La forme correcte est donc « tiens-t'y », mais elle est inusitée. On peut reprendre le conseil de conjuguer le verbe au pluriel en cas de doute : « Tenez-vous-y ».

[Eurêkoi](#) – [Bibliothèque publique d'information](#)